

**DÉCISION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE SUR
L'AVIS DE LA COMMISSION DES ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

AVIS CONTENU DANS LE PROCÈS-VERBAL n° 21-22.04

RECOMMANDATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE : n° 21-22 / 12

CONSIDÉRANT les conditions d'admission applicables au Baccalauréat appliqué en gestion de l'accueil et de l'hôtellerie (BAGAH);

CONSIDÉRANT que le programme court en management de l'expérience employés dans les entreprises de l'accueil ne comporte pas de cours utilisant des notions de mathématiques;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de programme du 4 mars 2022;

Il est recommandé de modifier les préalables pour l'admission à ces deux programmes courts, comme suit :

- Supprimer le préalable de mathématique pour le programme court *Management de l'expérience employé dans les entreprises de l'accueil*.

PROPOSÉE PAR JEAN-THOMAS HENDERSON

APPUYÉE PAR JEAN-CHARLES MARIN

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DÉCISION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La Directrice générale

Date

c.c. ➤ Membres de la Commission des études universitaires